

UNION-INDÉPENDANTS REPRÉSENTATIVE, OFFENSIVE ET RESPONSABLE AU SERVICE DE TOUS LES LIVREURS À VÉLO !

En mai 2022, Union-Indépendants a été désignée comme **organisation représentative des livreurs** avec 22,32 % des voix. **Merci pour votre confiance !**

Union-Indépendants a aujourd'hui des représentants pour défendre nos intérêts !

Malheureusement, suite à une procédure juridique mise en place par le CNT-SO visant à faire annuler l'élection, nous avons perdu plus de 2 mois de négociations en faveur des livreurs. **Ceux qui aujourd'hui vous font croire qu'ils vous défendent ont tout fait pour que vous ne puissiez pas être défendus !**

Une première réunion avec les plateformes a eu lieu le 19 septembre dernier. Union-Indépendants a été la seule à y défendre nos intérêts !

Notre actualité : les déconnexions de cet été sont un véritable scandale !

Cet été, 3000 livreurs ont été déconnectés du jour au lendemain et sans recours possible, majoritairement de la plateforme Uber Eats.

Union Indépendants, soutenue par la CFDT et l'Union des auto-entrepreneurs, a immédiatement réagi et a interpellé Uber, l'État et l'Arpe pour trouver une solution !

Les plateformes et l'État doivent assumer leurs responsabilités !

Nos revendications

Union-indépendants revendique :

- L'engagement de toutes les plateformes à défendre auprès de l'État l'utilisation des déclarations de chiffres d'affaires dans le cadre de l'obtention d'une **carte de séjour temporaire de travail**.
- La mise en place d'une négociation immédiate sur la **rémunération des livreurs à vélo** qui doit aboutir à une « rémunération minimum » garantie pour que nous puissions vivre dignement de notre travail ! Il faut aussi supprimer immédiatement les **doubles et triples commandes**.
Pour Union, une commande = un livreur !
- Une meilleure **reconnaissance de notre métier** et la fin des **déconnexions** systématiques sans préavis. Nous ne pouvons plus être les seuls à être sanctionnés en fonction de l'humeur des clients et des restaurateurs !
- Une meilleure **place du livreur dans la ville** (lieux pour s'abriter, parking sécurisé, réparation de vélo...)

NOS PREMIÈRES AVANCÉES

- À Lille, création d'une « **maison des livreurs** » pour les pauses, la réparation de vélos, l'aide aux dossiers juridiques et administratifs
- À Rennes, des lieux de stationnement sécurisés pour les livreurs

UNION-INDÉPENDANTS CONTINUERA D'AGIR POUR QUE LES PLATEFORMES NOUS RESPECTENT ET NOUS GARANTISSENT UNE RÉMUNÉRATION À LA HAUTEUR DU SERVICE QUE NOUS RENDONS.



VENEZ NOUS REJOINDRE !

Pour soutenir notre action, adhérez !

www.union-independants.fr puis cliquez sur « J'adhère ! »

L'adhésion est gratuite jusqu'au 31 décembre 2022 puis sera de 5 euros par an.

Votre adhésion vous permettra d'obtenir une aide juridique en cas de problème ainsi qu'une formation « bonnes pratiques pour être indépendant ».